

Québec, le 16 août 2018

Objet : Demande d'accès n°2018-07-044– Lettre réponse

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 juillet dernier, concernant le pourcentage et le montant des dépenses publicitaires du Ministère sur les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels depuis 2016.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

1. Dépenses placements médias, 2016 à 2018, 1 page.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre M<sup>me</sup> Marie-Eve Gravel-Nadon, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [marie-eve.gravel-nadon@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:marie-eve.gravel-nadon@mddelcc.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (2)

	MONTANT DES DÉPENSES PUBLICITAIRES DU MDELCC EFFECTUÉES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	POURCENTAGE DES DÉPENSES PUBLICITAIRES DU MDELCC EFFECTUÉES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	MONTANT DES DÉPENSES PUBLICITAIRES DU MDELCC EFFECTUÉES DANS LES MÉDIAS TRADITIONNELS	POURCENTAGE DES DÉPENSES PUBLICITAIRES DU MDELCC EFFECTUÉES DANS LES MÉDIAS TRADITIONNELS
1er janvier au 31 décembre 2016	0 \$	N/A	0 \$	N/A
1er janvier au 31 décembre 2017	0 \$	N/A	1 764,71 \$	100 %
1er janvier au 18 juin 2018	0 \$	N/A	3 340 \$	100 %